

Conditions générales pour le travail de bouchardage

Condition préalable:

Pour l'exécution des travaux de bouchardage, nous supposons que les travaux préparatoires suivants ont été effectués par le client :

Les éléments de construction et les emplacements d'installation à traiter doivent être exempts de matériel, de machines et d'appareils, nettoyés au balai et secs.

Généralités:

Les travaux d'étage sont effectués en une seule fois, sans interruption.

Pour les interruptions ordonnées par le maître d'ouvrage ou dues aux conditions météorologiques, les allers-retours supplémentaires sont facturés séparément.

1. Installations

L'accès et la sortie, ainsi qu'une zone de stationnement, doivent être garantis pendant les travaux de bouchardage. Les raccordements et installations suivants doivent être mis à disposition gratuitement par le maître d'ouvrage :

Courant triphasé 400 V, ainsi que 230 V, à proximité des surfaces à traiter. Consommation d'électricité à la charge du client. Appareil de levage pour le déchargement et le chargement, ainsi que le transport à l'intérieur du chantier. Frais à la charge du donneur d'ordre. Les surfaces à travailler doivent être suffisamment éclairées. Une décharge ou une benne à gravats doit être disponible à proximité immédiate pour les gravats produits. Élimination à la charge du client. Raccordement à l'eau 1,5 bar.

2. Sécurité

Echafaudage conforme à l'ordonnance de la SUVA, doit être organisé par le client.

3. Le recouvrement et la protection

de tous les éléments de construction, objets, machines et appareils exposés à un risque d'endommagement ou de salissure sont effectués par le client.

4. Maître d'ouvrage

La disposition et le contrôle des conditions et des prescriptions incombent au donneur d'ordre.

5. Obligation

Les présentes conditions générales font partie intégrante de l'offre et de l'exécution. Les frais liés à des dépenses supplémentaires résultant du non-respect de ces conditions générales ou de parties de celles-ci seront facturés séparément.

Pegrila AG janvier 2026

Donneur d'ordre :

Lieu, date :

Nom :
(timbre entreprise)